

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2026/4/36

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 12 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le douze septembre à 9h30, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Étaient présents : Messieurs X. PASSET, L. FOURNIER, D. LETEMPLE, T. FLEUREAU, F. FORTIN, F. GACH et Mesdames D. FURGEROT, B. CARPENTIER, J. CHARPENTIER, M-A. HERBLOT ? M. LONCQ, A. DHEILLY et M. FAXELLE.

Excusés : Mme N. LERICHE et M F. DATHY

Mr F. FORTIN a été nommé secrétaire de séance

Objet : Règlement du cimetière (Colombarium et jardin du souvenir)

Monsieur Le Maire informe que depuis début juillet le Colombarium et le Jardin du Souvenir sont installés au cimetière.

Afin d'assurer le bon déroulement lors des dépôts d'urne ou de cendre dans ces lieux, il convient de modifier le règlement du cimetière afin d'y intégrer les règles et procédures relatives au dépôt d'urne ou à la dispersion des cendres.

Le règlement est consultable aux horaires d'ouverture de la mairie et sera transmis aux pompes funèbres.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'ajouter les arrêtés relatifs au Colombarium et au jardin du souvenir.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2026.09.22 06:21:43 +0200
Ref:11795502-17817457-1-D
Signature numérique
le Maire